

2019

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-ATHANASE M.R.C. DE TÉMISCOUATA

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Athanase, tenue au lieu ordinaire des séances ce septième jour de janvier 2019, à 19 heures 30 minutes à laquelle sont présents Madame Andrée Lebel, Messieurs Pierre Després, Dilan Dumont et Denis Patry tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire André St-Pierre, de même qu'en présence du directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Marc Leblanc.

Absents : Madame Chantale Alain, conseillère et Monsieur Dave Landry, conseiller ne peuvent assister à la présente séance.

2019-01-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Prière et mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Première période de questions
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre 2018 et de la séance extraordinaire du 20 décembre 2018
5. Approbation des comptes / Décembre 2018
6. Correspondance
 - a. Directeur général
 - b. Maire
7. Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires de l' élu Dave Landry
8. Dépôt et adoption du rapport trimestriel au 31 décembre 2018
9. Renouvellement de la cotisation annuelle à l'ADMQ pour l'année 2019
10. Appui de la municipalité à la demande de Rémi Lavoie et de Jane Breton auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ)
11. Appui à la ville de Pohénégamook à une demande de subvention d'un équipement de sauvetage nautique
12. Résolution pour dons et représentations auprès d'organismes pour l'année 2019
13. Colloque en sécurité civile
14. Rapport des élu(e)s
15. *DIVERS*
16. Deuxième période de questions
17. Clôture de la séance
18. Prochaine séance du conseil – **LUNDI LE 4 FÉVRIER 2019**

Il est proposé par la conseillère Madame Andrée Lebel et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que modifié séance tenante, avec la mention que l'article *DIVERS* demeure ouvert.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les gens à poser des questions aux membres du conseil sur les sujets à l'ordre du jour de la présente séance.

Aucune question n'est formulée.

2019-01-02 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 DÉCEMBRE 2018 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2018

Il est proposé par la conseillère Madame Andrée Lebel et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre 2018 et de la séance extraordinaire du 20 décembre 2018 tels que rédigés, puisque conformes aux délibérations.

2019-01-03 APPROBATION DES COMPTES / DÉCEMBRE 2018 ET JUSQU'EN DATE DE CE JOUR

Il est proposé par la conseillère Madame Andrée Lebel et résolu à l'unanimité :

QUE ce conseil ratifie le paiement des dépenses effectuées au cours du mois de décembre 2018, totalisant une somme de douze mille cinq cent dix dollars et quatre-vingt-dix sous (12 510,90 \$) pour la Municipalité et de treize mille cent quarante-deux dollars et trente-neuf sous (13 142,39 \$) pour le Centre communautaire le tout tel que plus amplement décrit dans la liste déposée à cet effet séance tenante.

QUE ce conseil approuve la liste des comptes à payer totalisant une somme de trente-et-un mille cinq cent neuf dollars et dix-neuf sous (31 509,19 \$) pour la Municipalité et de deux mille cinq cent cinquante-neuf dollars et soixante-dix sous (2 559,70 \$) pour le Centre communautaire et autorise le paiement des déboursés, le tout tel que plus amplement décrit dans la liste déposée à cet effet séance tenante.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussigné, MARC LEBLANC, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Athanase certifie, par les présentes, que les crédits budgétaires étaient disponibles pour lesdites dépenses encourues depuis la dernière séance du conseil en date du 4 décembre 2018 jusqu'à ce jour.

Donné à Saint-Athanase, ce 7 janvier 2019

Marc Leblanc, LL.B.

Directeur général et secrétaire-trésorier

CORRESPONDANCE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Aucune correspondance reçue au cours du dernier mois.

CORRESPONDANCE DU MAIRE

Monsieur André St-Pierre, maire, fait la lecture de la correspondance reçue au cours du dernier mois.

- Madame Marie Chantal Chassé, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, informe la municipalité que la performance de la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata (RIDT), en matière de gestion des matières résiduelles résidentielles et industrielles, commerciales et institutionnelles générées sur son territoire, lui a valu en 2018 une subvention dans le cadre du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles.
 - Conformément aux normes et aux critères applicables, une somme de 161 495,67 \$, en provenance du Fonds vert, a été versée à cette régie, par dépôt direct.

DÉPÔT DE LA DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DE L'ÉLU DAVE LANDRY

Le directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité fait rapport aux membres du conseil qu'il constate que Monsieur le conseiller Dave Landry, n'a pas remis à la direction générale sa déclaration des intérêts pécuniaires des élus et ce, tel que redemandé par voie de courriel le ou vers le 5 décembre 2018.

**2019-01-04 DÉPÔT ET ADOPTION DU RAPPORT TRIMESTRIEL
AU 31 DÉCEMBRE 2018**

ATTENDU QUE les membres de ce conseil ont pris connaissance du contenu du rapport trimestriel et estimatif des revenus et des dépenses pour la période du 1^{er} septembre 2018 au 31 décembre 2018 lors des séances de travail pour la préparation du budget pour l'année financière 2019 et s'en disent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Monsieur Denis Patry et résolu à l'unanimité :

QUE les membres de ce conseil accusent réception du rapport trimestriel et estimatif des revenus et des dépenses pour la période du 1^{er} septembre 2018 au 31 décembre 2018 et s'en disent satisfaits;

QUE ce rapport soit déposé aux archives de la municipalité.

**2019-01-05 RENOUVELLEMENT DE LA COTISATION
ANNUELLE ADMQ POUR L'ANNÉE 2019**

Il est proposé par la conseillère Madame Andrée Lebel et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité à renouveler sa cotisation annuelle à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) pour l'année 2019.

Abonnement annuel :	532,33 \$ taxes incluses
Assurance :	348 \$ taxes incluses
Total :	880,33 \$

**2019-01-06 APPUI DE LA MUNICIPALITÉ À LA DEMANDE DE
RÉMI LAVOIE ET JANE BRETON AUPRÈS DE LA
COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE
AGRICOLE DU QUÉBEC (CPTAQ)**

ATTENDU QUE Monsieur Rémi Lavoie et Madame Jane Breton (« les demandeurs ») désirent acquérir une partie du lot 55 du rang 5 et une partie du lot 56-A du Rang 5;

ATTENDU QUE ces parties de lot se situent en zone de territoire agricole;

ATTENDU QUE pour acquérir ces parties de lot, les demandeurs doivent formuler une demande d'autorisation auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ);

ATTENDU QUE la municipalité doit déclarer que la demande est conforme avec la réglementation municipale en vigueur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Monsieur Dilan Dumont et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité confirme que la demande d'autorisation de Monsieur Rémi Lavoie et Madame Jane Breton auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) est conforme avec la réglementation municipale en matière de zonage actuellement en vigueur sur le territoire de la municipalité;

QUE le conseil municipal autorise le directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité, Monsieur Marc Leblanc, à compléter et signer pour et au nom de la municipalité tout document requis au soutien de cette demande.

**2019-01-07 APPUI À LA VILLE DE POHÉNÉGAMOOK À UNE
DEMANDE DE SUBVENTION D'UN ÉQUIPEMENT
DE SAUVETAGE NAUTIQUE**

CONSIDÉRANT QUE le Témiscouata possède de nombreux lacs d'importance dont plusieurs se situent dans les municipalités du Transcontinental ou à proximité ;

CONSIDÉRANT QUE le lac Pohénégamook, et sa plage constituent des attraits majeurs dont la popularité augmente à chaque année où il se pratique des activités comme le nautisme et la pêche;

CONSIDÉRANT QU'au cours des trois dernières années, il y a eu plusieurs interventions de sauvetage nautique uniquement dans le secteur de la Ville de Pohénégamook;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Pohénégamook et Saint-Athanase partagent déjà des services en particulier en matière de sécurité incendie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Monsieur Pierre Després et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de Saint-Athanase appuie le Projet d'acquisition d'équipement de sauvetage nautique et par le fait même appui la ville de Pohénégamook ;

QUE le conseil municipal de Saint-Athanase désigne la ville de Pohénégamook comme responsable du projet et autorise le dépôt de la demande d'aide financière dans le cadre du programme pour la mise en

commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal.

**2019-01-08 RÉOLUTION POUR DONNS ET REPRÉSENTATIONS
AUPRÈS D'ORGANISMES POUR L'ANNÉE 2019**

ATTENDU QUE la municipalité prévoit dans son budget annuel une aide financière à verser à différents organismes à but non lucratif qui en font la demande;

ATTENDU QUE plusieurs versements auprès des mêmes organismes sont récurrents à chaque année;

ATTENDU QUE plusieurs demandes ont été faites au cours de l'année 2018;

ATTENDU QU'une liste à jour des demandes est présentée au Conseil;

Nom de l'organisme	But de la demande	Montant accordé 2018	Montant autorisé 2019
02 11000 991			
Club Les Vaillants	Campagne de financement	25 \$	25 \$
École des Verts-Sommets	Bingo	100 \$	100 \$
École secondaire du Transcontinental	Bourse finissants Respaix 2.0	100 \$ 0 \$	100 \$ 0 \$
Fabrique de Saint-Athanase	Fleurs pour l'église Noël Pâques	25 \$	25 \$
		25 \$	25 \$
Fonds Jeunesse du Témiscouata	Campagne de financement	50 \$	50 \$
Maison des Jeunes PIRANA	Brunch Mérite Pro-Jeunes Piraghetti	50 \$	50 \$
		25 \$	25 \$
Regroupement Acti-Familles	Soutien financier	75 \$	75 \$
Regroupement Acti-Familles	Journée des Familles	25 \$	25 \$
Comité d'activités de Saint-Athanase	Semaine de relâche de la MRC	0 \$	25 \$
Fondation de la Maison Desjardins de soins palliatifs du KRTB	Levée de fonds	0 \$	50 \$
Autres		0 \$	25 \$
TOTAL		500 \$	600 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Monsieur Denis Patry et résolu à l'unanimité :

QUE le préambule fait partie intégrante des présentes;

QUE soit autorisé le versement de dons selon la liste établie pour l'année 2019 et ce, après réception de la demande d'aide financière de l'organisme pour lequel un montant a été pré autorisé.

QUE la municipalité de Saint-Athanase ne versera aucun montant à tout organisme (excepté l'école des Verts-Sommets pour l'organisation du bingo de l'école) sollicitant un soutien financier de toute la population dans le cadre d'une campagne de financement (société canadienne du cancer, société Alzheimer etc.).

2019-01-09 COLLOQUE EN SÉCURITÉ CIVILE

Il est proposé par le conseiller Monsieur Pierre Després et résolu à l'unanimité :

QUE Monsieur André St-Pierre, maire, soit autorisé à assister au colloque en sécurité civile qui se tiendra à Saint-Louis du Ha! Ha! le 2 février 2019;

QUE la municipalité assume les coûts d'inscription à ce colloque de 340 \$ en plus des frais de déplacement usuels.

DIVERS

Aucun sujet à discuter.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément aux dispositions de la loi, Monsieur le maire invite les gens à poser des questions aux membres du conseil.

- Trois citoyens ont adressé quelques questions aux membres du conseil et ces derniers ont été satisfaits des réponses reçues.

CLÔTURE

A 20 h 17 minutes tous les sujets inscrits à l'ordre du jour étant épuisés le président de l'assemblée Monsieur André St-Pierre, déclare la séance close et lève l'assemblée.

.....
M. André St-Pierre, maire

.....
M. Marc Leblanc, LL.B
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, André St-Pierre, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Le tirage du « Concours de décorations de Noël 2018 » s'est déroulé avant la rencontre en présence des élus municipaux et des gens présents dans l'assistance.

La liste des gagnants est la suivante :

Prix de 100 \$ (E. Tanguay)	Mme Nancy Deschênes
Bon d'achat 50 \$ (Magasin général L.G. Thibault inc.)	M. Gaston Chenard
Bon d'achat 25 \$ (Pharmacie Jean-Pierre Rousseau)	M. Claude Fontaine
Bon d'achat 25 \$(Gaz Bar Morin)	Mme Nancy Deschênes
Couverture 25 \$ (Caisse Desjardins du Transcontinental)	M. Normand Plourde

Le nombre de participants au concours s'élève à trente-trois (33).